



ÉNERGIES POUR LE MONDE

# Rapport annuel d'activité 2016



# Sommaire

## Rapport annuel d'activité 2016

I • Introduction .....	p. 4
II • Les fondateurs et le conseil d'administration au 31/12/2016 .....	p. 6
III • Organigramme au 31/12/2016 .....	p. 7
IV • Les principaux indicateurs de l'année 2016	
1 • Moyens humains et financiers .....	p. 8
2 • Répartition des activités par secteur et par zone géographique .....	p. 9
V • Les programmes	
1 • MICRESOL au Burkina Faso .....	p. 10
2 • BOREALE à Madagascar .....	p. 11
3 • PEHGUI en Guinée .....	p. 12
4 • PAMELA à Madagascar et au Sénégal .....	p. 13
5 • ENVOL à Madagascar .....	p. 14
6 • PANENCA au Sénégal .....	p. 15
7 • MOPTI au Mali .....	p. 16
8 • Ouvrage ERD .....	p. 17
VI • Prospective .....	p. 18
VII • Communication, informations, publications .....	p. 19
VIII • Indicateurs de gestion	
1 • 10 ans de partenariat public/privé .....	p. 20
2 • Synthèse des hommes/jours travaillés et affectés en 2016 .....	p. 22
3 • Produits par bailleur .....	p. 23
4 • Indicateurs sur 12 ans des ressources et emploi des dons et legs .....	p. 24
5 • Annexe .....	p. 26
IX • Comptes de l'exercice .....	p. 28
X • Divers .....	p. 54

## I • Introduction

Fondée en 1990 à l'initiative de l'Observatoire des Énergies Renouvelables (Observ'ER), la Fondation Énergies pour le Monde, reconnue d'utilité publique, a pour but d'intervenir sur les questions de disponibilité énergétique avec l'objectif d'aider au développement des populations défavorisées dans le respect de l'environnement.



En 2016, les actions se sont concentrées sur deux zones géographiques et cinq pays : le Sénégal, la Guinée, le Mali, le Burkina Faso, Madagascar.

Elles s'inscrivent toutes dans une dynamique de démonstration des possibilités offertes par les énergies renouvelables pour un large accès à l'électricité en milieu rural et périurbain, de satisfaction des besoins en services de l'électricité, de renforcement de compétences des acteurs locaux et enfin de changement d'échelle.

Les 8 programmes en cours ou lancés en 2016 couvrent les différents secteurs d'intervention de la Fondation :

- des études de planification/programmation de l'électrification rurale par énergies renouvelables, avec l'aide du logiciel expert Noria ;
- le choix d'une modalité d'accès à l'électricité adaptée aux contextes locaux, institutionnels, réglementaires, géogra-

- phiques et d'aménagement des territoires ;
- une sensibilisation des acteurs locaux, des institutions aux usagers, sans oublier les intervenants privés, les opérateurs locaux et les collectivités locales et territoriales ;
- une capitalisation et une dissémination des expériences.

Les options technologiques retenues, simples ou hybrides, font appel aux solutions les mieux adaptées aux contextes en utilisant les ressources énergétiques renouvelables disponibles localement au moindre coût global actualisé :

- le solaire photovoltaïque selon deux modalités :
  - les systèmes individuels lorsque la densité de l'habitat est faible, situation fréquente en milieu sahélien ;
  - les centrales de production avec distribution par un réseau local lorsque l'habitat est concentré ;
- l'éolien associé à un réseau local de distribution si le gisement est suffisamment constant et fort ;



6 des 7 centrales solaires installées dans le cadre du programme Boréale.



Chaque opérateur des centrales de Boréale dispose d'outils de gestion informatique.

- la micro-hydraulique dès qu'une chute d'eau, proche des localités, est exploitable, à des coûts raisonnables.

La conception des projets, leur mise en œuvre sur le terrain avec les acteurs locaux et l'accompagnement des opérateurs répondent aux préoccupations à court et long termes des populations : permettre une amélioration des conditions de vie et susciter la création d'emplois par un accès durable à l'électricité dans le respect de l'environnement.

### Les faits marquants de l'année 2016

L'année 2016 a été marquée par plusieurs moments forts :

- l'élection de Jean-Louis Borloo au Conseil d'Administration, en tant que personne qualifiée (en remplacement de Cédric Philibert, démissionnaire),
- La COP 22, à Marrakech, au sein de laquelle la Fondation a participé à 3 side-events, a été l'occasion de faire connaître les enjeux de l'accès à l'électricité grâce aux énergies renouvelables et faire valoir les impacts auprès d'acteurs

avertis, principalement au sein de la francophonie,

- L'organisation d'un petit déjeuner au retour de la COP 22, le 25 novembre,
- Le lancement d'une première campagne de crowdfunding, via le site HelloAsso, visant le renforcement du programme Miresol au Burkina Faso, à travers de nouveaux équipements en kits solaires pour une trentaine de micro-entrepreneurs ruraux de la Région de Tenkodogo,
- Le lancement d'une initiative visant à équiper les sites malgaches en systèmes de télémonitoring afin d'informer donateurs et partenaires financiers des performances des systèmes d'énergie installés,
- Le lancement de la refonte des statuts afin de mieux représenter les acteurs de la société civile parties prenantes de l'accès à l'électricité et de l'aide au développement, et de tenir compte de l'évolution du contexte mondial de l'accès à l'électricité et des énergies renouvelables.

## II • Les fondateurs et le conseil d'administration au 31/12/2016

### Membres de droit

- Ministère de l'Intérieur représenté par Alexandra Claudios
- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie représenté par Pascal Dupuis
- Ministère de l'Économie et des Finances représenté par Bruno Léchevin, président de l'Ademe
- Ministère des Affaires étrangères représenté par Antoine Michon et Xavier Crépin (2 postes)
- Alain Liébard, président-fondateur de la Fondation Énergies pour le Monde

### Membres privés : Fondateurs de classe I

- Observ'ER (Observatoire des énergies renouvelables) représenté par Catherine Becquaert
- Caisse des dépôts représentée par Stéphane Hayez
- Crédit Agricole SA représenté par Michel Auzet

### Membres privés : Fondateurs de classe II

- Électricité de France représentée par Emmanuel Sellier
- Total représenté par Luc de Marliave

### Personnes qualifiées

- Anne Chassagnette de la société Engie
- Danièle Bessis
- Jean Louis Borloo
- Vincent Jacques le Seigneur, président

### Bureau

Le bureau de la Fondation Énergies pour le Monde est composé des membres suivants : Vincent Jacques le Seigneur, président ; Catherine Becquaert, vice-présidente ; Danièle Bessis, trésorière ; Alain Liébard, secrétaire.

La Fondation a tenu trois conseils d'administration en 2016, le 10 mai, le 7 juin et le 6 décembre.

### Statut de la Fondation Énergies pour le Monde

La Fondation Énergies pour le Monde est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du Premier ministre du 8 mars 1990.

Selon la décision approuvée à l'unanimité du conseil d'administration du 14 avril 1999 de la Fondation, celle-ci a été placée en 1999 par la direction générale des Impôts hors du champ des impôts commerciaux, donc dans le cadre d'une gestion désintéressée de ses fondateurs. Ce cadre exclut toute prise d'intérêt, sauf dans un cadre juridique impliquant une commande explicite de prestations de service.

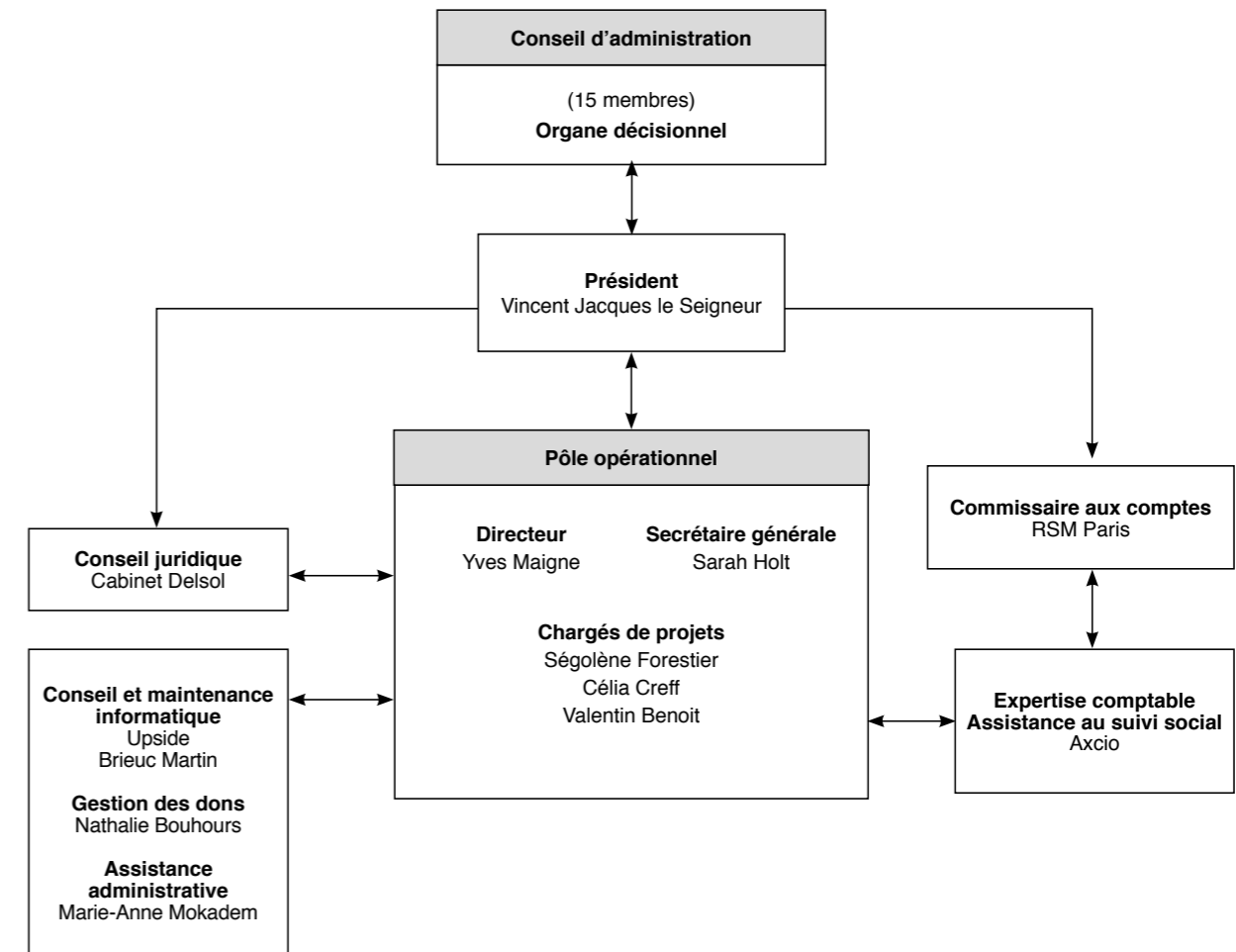
Le caractère désintéressé de sa gestion est apprécié dans les conditions suivantes :

- être gérée et administrée à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personne interposée, aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation ;
- ne procéder à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfice, sous quelque forme que ce soit ;
- les membres et leurs ayants droit ne peuvent pas être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif.

En conséquence, la Fondation est en mesure d'établir des partenariats de deux types :

- d'une part, des relations bilatérales en gestion intéressée dans le cadre de prestations explicitement commandées ;
- d'autre part, des relations multilatérales en gestion désintéressée dans le cadre des programmes qu'elle met en œuvre.

## III • Organigramme au 31/12/2016



# IV • Les principaux indicateurs de l'année 2016

## 1 • Moyens humains et financiers

### Moyens humains

En 2016,  
- 5 personnes à temps plein ont constitué l'équipe des permanents de la Fondation  
- 2 personnes ont travaillé à temps partiel, la première pour l'appui administratif et logistique, la seconde pour un appui en informatique et webmastering.  
Le cabinet extérieur Axcio effectue la comptabilité, l'expertise-comptable et le suivi social.  
La gestion des dons est assurée par une prestataire externe.

### Moyens financiers

Le budget de l'année 2016 s'est élevé à 1 092 665 €, en baisse de 18 % par rapport à celui de l'année précédente.

### Évolution des partenariats financiers

En 2016, de nouveaux partenaires financiers ont fait confiance à la Fondation.  
Le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine appuie le nouveau programme MOPTI au Mali.  
La Commission de l'Océan Indien, (COI) a confirmé sa participation financière au programme ENVOL à Madagascar, mais le contrat n'a pas encore été endossé par la Commission européenne.  
L'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable apporte son appui à la réalisation de l'ouvrage ERD.  
La Fondation d'entreprise Alstom a pour sa part apporté son appui à la réalisation du projet PANENCA, en Casamance (Sénégal).

### Répartition des produits

Les financements d'origine privée (particuliers, fondations reconnues d'utilité publique et fondations d'entreprises, sociétés, ressources propres) ont représenté un montant total de 519 439 €, soit quasiment 44 % des produits, en nette augmentation par rapport à 2015.  
La Commission européenne reste un bailleur important, mais on note une diminution de sa représentation dans les produits annuels, passant de 50 % en 2015 à 27,5 % en 2016.  
Enfin, les organismes publics français (Ademe, AFD, FFEM, CRIF et Conseil Régional d'Ille-et-Vilaine) ont pour leur part contribué à hauteur de 262 500 € en 2016, soit 22 % des ressources.

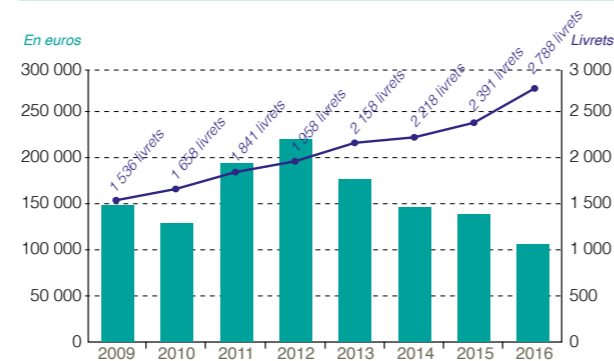
### Partenariat avec le Crédit Coopératif

Les dons reçus grâce aux produits financiers solidaires du Crédit Coopératif ont atteint 138 861 €, fléchissant de 17 % par rapport à 2015. Une collecte toutefois remarquable qui prouve l'intérêt des donateurs pour les actions de la Fondation malgré une année économiquement morose.  
Fin 2016, les dons issus des cartes Agir ont atteint 32 630 €, dont 19 344 € de dons personnels des 559 porteurs de la carte et 13 286 € d'abondement du Crédit Coopératif, représentant une augmentation de 8 % par rapport à 2015.

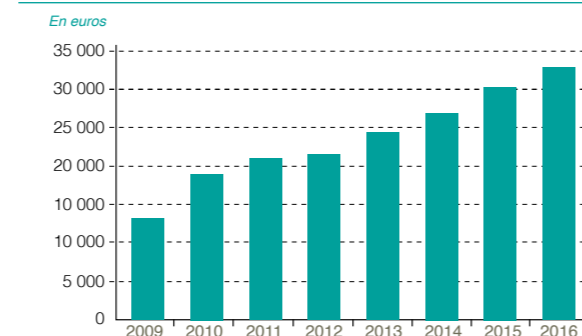
Alors que le nombre de détenteurs de livrets Agir progresse de 10 % pour atteindre 2 788 personnes fin 2016, les dons issus de leurs intérêts, d'un montant de 105 769 €, ont baissé de 2 % par rapport à l'année précédente.

Les dons issus des comptes à terme AGIR ont contribué à hauteur de 462 €.

Progression des livrets Agir

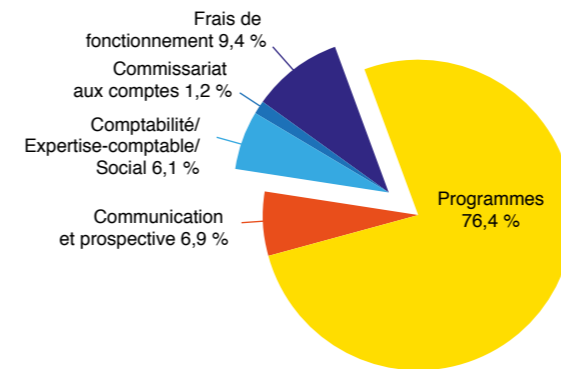


Progression des cartes Agir



## 2 • Répartition des activités par secteur et par zone géographique

L'activité de la Fondation en 2016



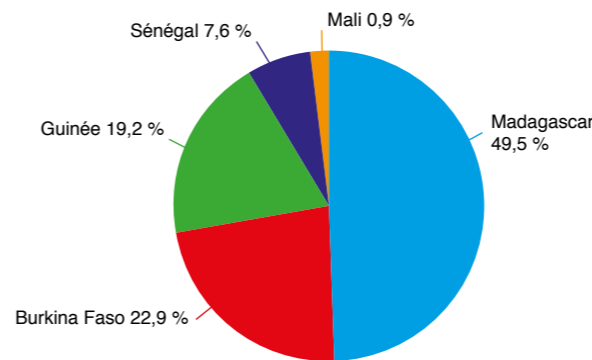
Activité première de la Fondation, l'électrification en milieu rural, sous ses 2 formes, en kits individuels ou grâce à un micro réseau de distribution a représenté, en 2016, 76,4 % de son activité.

Les travaux de communication ont représenté 4,4 % de son activité.

Les activités de montage de nouveaux projets et de prospective ont nécessité 2,2 % du budget 2016.

Enfin, les coûts de structure ont représenté 16,7 % du budget 2016, avec une nette amélioration par rapport à 2015 (22 %).

Les zones d'intervention de la Fondation en 2016

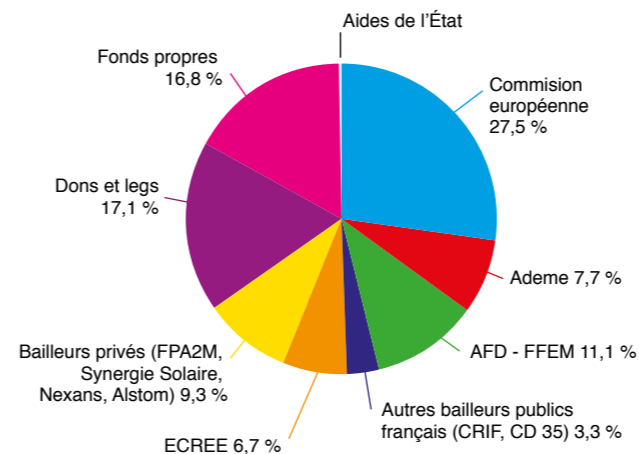


Madagascar s'affiche encore comme le premier pays d'activité de la Fondation en 2016, puisque près de la moitié de son activité y a été consacré (et un tiers au seul programme Boreale, qui est resté structurant cette année).

Le Burkina Faso n'a représenté en 2016 plus que 23 % de l'activité, avec un programme Micresol prévu pour s'achever début 2017.

La Guinée est également un nouveau important pays d'action, avec quasiment 20 % de son activité consacrés. Le reste de l'activité se répartit entre le Sénégal et le Mali où de nouvelles activités ont été lancées.

Les financements de la Fondation en 2016



En 2016, 27,5 % des ressources provenaient de la Commission européenne, en diminution par rapport à 2015 (où ils représentaient 50 %).

Les organismes publics français ont contribué à la réalisation des projets à hauteur de 262 500 €, soit plus de 22 % des produits, en nette évolution par rapport à l'année précédente. Les bailleurs privés, avec 110 000 € de subventions accordées en 2016, représentent presque 10 % des ressources. Les dons et legs ont atteint 210 484 €, soit 17,7 % des recettes, chiffres sensiblement identiques à 2015.

## V • Les programmes

### 1 • MICRESOL au Burkina Faso

Le programme Micrésol (Microcrédit solaire et changement d'échelle), lancé mi-2011 pour 5 ans, vise :

- dans la zone du Centre Est, la diffusion de 800 à 1 000 kits solaires photovoltaïques par l'intermédiaire du microcrédit. Pour cela, la Fondation a établi un partenariat avec le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB), 1<sup>ère</sup> institution de micro finance du pays, pour proposer une gamme de 4 kits solaires associés à un microcrédit sur 3 ans,
- dans la Région Nord, l'élaboration d'un programme d'électrification rurale par énergies renouvelables à partir de la méthodologie Noria, selon deux modalités complémentaires : l'électrification de certaines localités par centrales solaires, et l'extension de la modalité du microcrédit solaire.



#### Partenaires financiers

Commission européenne (CE), Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Crédit coopératif, Énergies pour le Monde

#### Principales activités menées en 2016

Dans le Centre Est, 2016 a été une année de consolidation :

- des campagnes de communication, permettant de faire connaître le microcrédit solaire à un large public du Centre Est, ont été poursuivies à travers des campagnes radio, un affichage publicitaire, la diffusion de flyers de promotion, etc.
- 880 kits solaires ont été diffusés auprès de ménages (habitations individuelles), micro-entrepreneurs (boutiques, restauration, vidéoclubs, etc.) et infrastructures sociales (notamment des centres de santé) grâce à des microcrédits accordés par le partenaire local : la Délégation des Caisses Populaires de l'Est (DCPE),
- la procédure de qualification des techniciens-installateurs, finalisée en 2016, a permis de consolider leurs compétences et d'assurer des installations dans les strictes règles de l'art.

Dans le Nord, 2016 a été marquée par la finalisation des études de planification du territoire. Sur la base d'en-

quêtes de terrain, de logiciels de traitements de données et d'outils de Système d'Information Géographique (SIG), 4 zones d'intérêt prioritaires (ZIP) et 41 localités ont été identifiées comme étant adaptées à une électrification par énergies renouvelables dans la région Nord. Sur ces 41 localités :

- 10 localités ont été identifiées comme étant favorables pour être électrifiées par centrales solaires. Ces 10 localités ont fait l'objet d'une étude plus approfondie, à la fois en termes de dimensionnement du matériel mais aussi de rentabilité économique,
- Les 31 autres localités des ZIP sont favorables pour une électrification par systèmes solaires individuels, avec une modalité similaire à celle développée dans le cadre du volet 1 (microcrédit permettant aux usagers de devenir propriétaires de leur équipement).

#### Perspectives pour 2017

Fin 2016, le projet Micrésol ayant été bouclé vis-à-vis de l'ensemble des bailleurs de fonds, mais la demande pour des kits solaires ne cessant de croître dans le Centre Est burkinabè, la Fondation a décidé de lancer sa première campagne de crowdfunding, visant la levée de 10 000 € pour permettre l'équipement d'une trentaine de petits entrepreneurs ruraux. Les premiers mois de l'année 2017 seront consacrés aux derniers travaux permettant la bonne installation d'équipements solaires chez ces acteurs économiques. Au final, ce seront près de 20 000 personnes qui seront bénéficiaires de Micrésol dans la région du Centre-Est !

### 2 • BOREALE à Madagascar

Le projet Boreale a démarré en 2012, suite au projet pilote RESOUTH qui avait permis l'électrification de 2 localités de l'extrême sud de Madagascar par systèmes solaires et éoliens. Dans les deux régions de l'Anosy et de l'Androy, le projet BOREALE s'est donné comme objectif de contribuer à un véritable changement d'échelle de l'électrification rurale par énergies renouvelables, avec 7 localités ciblées. Grâce à des centrales photovoltaïques de 7,5 à 15 kWc associées à des mini-réseaux de distribution, 20 000 personnes disposeront d'un service électrique fiable et basé sur des énergies propres.



#### Partenaires financiers

Commission européenne (CE), Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Fondation Prince Albert II de Monaco, Fondation d'entreprise Nexans, Conseil Régional d'Ile-de-France, Altawest, Sunna Design, Crédit Coopératif, Énergies pour le Monde

#### Principales activités menées en 2016

- La finalisation des travaux d'installation des centrales et des réseaux de distribution et la poursuite des raccordements des abonnés au réseau, au fur et à mesure des demandes d'abonnement,
- La mise en service de l'ensemble des centrales et l'inauguration des centrales pilotes en présence du Président de la République, du Ministre de l'Énergie et des membres de la Direction Générale de l'Énergie,
- Le suivi et l'accompagnement des 4 exploitants, associatifs ou privés, en charge de l'exploitation des infrastructures électriques et de la gestion du service (technique, gestion des abonnements, établissement des factures, gestion comptable, maintenance),
- L'appui au développement d'activités économiques et à l'amélioration des services proposés par les infrastructures communautaires grâce à l'électricité, avec l'appui des partenaires locaux.

En décembre 2016, une mission de réception technique définitive des infrastructures a été réalisée en présence de représentants de la DGE, de l'Organisme de Régulation de l'Électricité et avec l'appui technique du consultant HACSE. Fin 2016, près de 350 abonnés étaient raccordés au service de l'électricité, sur un objectif total de 900.

En raison de conditions économiques locales toujours difficiles (faiblesse des récoltes liée à une sécheresse de 3 années dans le sud du pays), expliquant ce faible taux de raccordement, il a été décidé, en accord avec les partenaires financiers, d'étendre la durée du projet jusqu'à août 2017. Cette prolongation devrait permettre

d'atteindre les résultats escomptés d'ici à la fin du projet.

De nouvelles activités économiques se sont développées dans les localités grâce à l'arrivée de l'électricité : cybercafés, ciné-vidéos, ateliers de soudure et de menuiserie, etc. Le développement de ces activités contribue à l'accroissement du dynamisme des localités ciblées par le projet. L'ensemble de la population bénéficie de l'amélioration des services offerts par les infrastructures communautaires électrifiées, tels que les centres de santé qui sont désormais en mesure de conserver les vaccins au froid. Enfin, les exploitants et leurs équipes ont gagné en capacité et renforcé leurs compétences grâce aux formations dispensées. Ils sont très motivés et redoublent d'efforts pour assurer la pérennité du service. Sur l'ensemble des 7 localités, ce sont ainsi 22 personnes qui ont obtenu un emploi.

#### Perspectives pour 2017

Les derniers mois du projet seront consacrés à la poursuite des raccordements des abonnés au réseau par les exploitants dans chaque localité, à l'appui au développement d'activités économiques bénéficiant de l'accès à l'électricité, à la mesure des impacts du projet par le partenaire local et à l'évaluation finale du projet par un consultant externe.



La centrale de Tanandava de 7,5 kWc.

### 3 • PEHGUI en Guinée

L'année 2016 a permis de :

**Volet A :**

- mener l'étude d'impact environnemental,
- réaliser l'avant projet détaillé (APD),
- ajuster la solution technique initialement envisagée afin de s'adapter au mieux aux ressources disponibles,

**Volet B :**

- sélectionner 10 localités, cibles du Volet B du projet grâce la méthodologie multicritères Noria.
- Renforcer les compétences du personnel de l'Agence guinéenne d'électrification rurale

Les contraintes liées au génie civil ont mené à réviser la pertinence de la solution hydraulique dans l'hybridation de la centrale au profit d'une centrale photovoltaïque/générateur thermique. Cette dernière solution est en effet



Dans le cadre d'une étude Noria, les ingénieurs du Ministère de l'Énergie guinéen participent aux réunions de validation des localités.



plus cohérente en termes d'adéquation entre le coût global de l'électrification pour les usagers et la qualité du service d'électrification rendu. L'étude d'impact environnemental n'indique aucune conséquence critique lors de la réalisation des travaux et de l'exploitation. Un plan de sensibilisation et de renforcement des capacités sera réalisé. La population de Kouramangui, vivant majoritairement de l'agriculture, regroupe de nombreux commerçants et se caractérise par un dynamisme important. La demande énergétique de cette localité, décomposée entre un bourg économique et deux bourgs résidentiels, est susceptible de croître sensiblement grâce au dynamisme entrepreneurial de la population.

En ce qui concerne le Volet B, une première sélection des communes favorables a été effectuée selon des critères retenus par les autorités nationales en charge de l'électrification et des autorités locales.

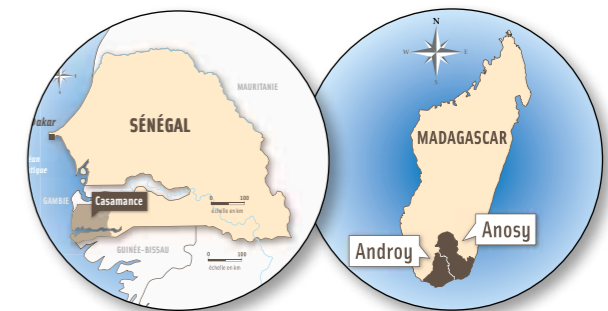
#### Perspectives pour 2017

Après validation du changement de solution technique par le gouvernement guinéen et information des partenaires financiers, l'appel d'offres pour les travaux et fournitures sera lancé d'ici mi-2017.

Des consultations seront lancées pour réaliser des études topographiques, une étude de marché des localités présélectionnées et une étude sur les gisements hydrauliques.

### 4 • PAMELA à Madagascar et au Sénégal

L'année 2016 a aussi vu le lancement du projet PAMELA (Partenariat Multi-acteurs pour un accès durable à l'Électricité des Activités économiques). Mené en collaboration avec le laboratoire PACTE rattaché au CNRS, de l'ONG Grdr et d'autres acteurs de terrain, ce programme de recherche-action cherche à identifier les conditions d'accès à l'électricité pouvant aboutir au développement d'activités économiques structurantes. Le terrain d'analyse et d'essai est deux zones rurales distinctes, en Casamance au Sénégal et dans le sud de Madagascar. L'approche méthodologique sera diffusée pour sa réplique.



#### Partenaires financiers

**Agence Française de Développement (AFD), Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Fonds de dotation Synergie Solaire, Crédit Coopératif, Énergies pour le Monde**



Les activités de soudure peuvent se développer grâce à l'électricité.

Les principales actions menées au cours de l'année 2016 ont été :

- L'organisation d'un atelier de lancement au Sénégal en lien avec l'ONG Grdr ;
- L'établissement de la situation de référence dans les territoires cibles ;
- La conduite d'enquêtes de terrain sur les filières économiques locales des deux pays par les chercheuses du laboratoire PACTE en lien avec les partenaires locaux ;
- La définition d'un dispositif de pilotage local au Sénégal et la tenue des premières réunions avec la volonté d'impliquer au maximum les bénéficiaires et parties prenantes institutionnelles ;
- Le traitement des enquêtes sur les activités économiques, comprenant notamment la conception d'une grille d'analyse devant permettre de dégager les informations les plus pertinentes et les filières à fort potentiel ;
- La prise en compte de la dimension Genre dans les analyses et discussions du comité de pilotage.

#### Perspectives pour 2017

En 2017, la phase d'analyse-diagnostic des filières doit se clôturer par la remise d'un livrable rédigé par les chercheuses du laboratoire PACTE. Sur cette base, l'ensemble des parties-prenantes (agences d'électrification rurale, partenaires locaux, Fondation Énergies pour le Monde) doit identifier les freins et les opportunités relatifs à l'électrification des filières à fort potentiel de développement.

Les résultats de ces concertations seront restitués lors d'un atelier à Paris au cours duquel une méthodologie susceptible d'être répliquée à d'autres zones d'intervention sera élaborée. D'ici la fin du projet, 20 à 30 micro ou méso-entrepreneurs seront choisis sur la base de critères objectifs pour faire l'objet d'une électrification de leur activité.

## 5 • ENVOL à Madagascar

Après les projets RESOUTH et BOREALE mis en œuvre dans les régions Androy et Anosy de Madagascar, la Fondation étend son action dans le sud-est de la Grande Ile en Atsimo-Andrefana (sud-ouest), avec le projet ENVOL, démarré en 2016.

Le projet vise à électrifier deux localités, Andranohinaly et Ambohimahavelona, par centrales solaires et mini-réseaux de distribution. Environ 250 ménages, soit plus de 1 500 personnes, bénéficieront d'un accès à l'électricité pour des applications domestiques (éclairage, radio), des activités génératrices de revenus et bénéficieront de services éducatifs et de santé améliorés. La principale innovation consistera en la mise en place de compteurs à prépaiement pour accroître les taux de recouvrement des factures.

### Partenaires financiers

Agence Française de Développement (AFD), Agence de Développement de l'Électrification Rurale malgache (ADER), Commission de l'Océan Indien (COI), Crédit Coopératif, Energies pour le Monde

Les principales activités menées en 2016 ont été :

- La signature des conventions de partenariats avec les différents partenaires du projet : l'ONG locale Tamafa, l'Agence de Développement de l'Électrification Rurale (ADER), et la Direction Générale de l'Énergie (DGE),
- Le cadrage du partenaire local Tamafa, la définition du planning d'activités pour les premiers semestres d'exécution,
- Une première mission de la Fondem en avril 2016 qui a permis d'échanger avec les différentes parties prenantes, notamment les autorités régionales et locales, et de visiter les deux localités cibles du projet,
- L'organisation par l'ONG Tamafa d'un événement dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Énergie, permettant de promouvoir le projet ENVOL et les énergies renouvelables.

Lors des premiers mois d'exécution, le partenaire local Tamafa a réalisé des enquêtes de terrain auprès d'un grand nombre d'acteurs dans les deux localités cibles :



Ambohimahavelona, l'un des 2 villages électrifiés dans le projet ENVOL.



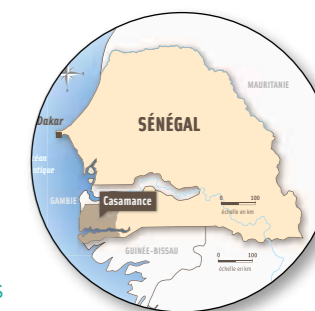
maires, notables, ménages, petits entrepreneurs, personnels de centres de santé et de structures éducatives, etc. Le traitement et l'analyse de ces questionnaires ont permis de dresser une monographie précise des localités. Ces données ont permis d'effectuer une catégorisation socio-économique des ménages, de définir le dynamisme économique des localités, d'estimer la demande en énergie des ménages et leurs capacités à payer les factures d'électricité. Enfin, Tamafa a également identifié des terrains pour l'emplacement des centrales et amorcé les démarches administratives auprès des autorités communales, afin que ces terrains soient réservés selon les procédures en vigueur.

### Perspectives pour 2017

Début 2017, une nouvelle mission sur site permettra de définir le périmètre maximum d'électrification dans les deux localités cibles, au regard notamment de la localisation des activités productives et des infrastructures communautaires dans les localités. Un atelier de lancement du projet, en association avec les différentes parties prenantes, sera organisé mi-2017. La deuxième partie de l'année 2017 consistera à élaborer et lancer l'Appel à Candidatures pour l'exploitation des centrales et l'Appel d'Offres pour la fourniture et l'installation des infrastructures, en collaboration avec l'ADER et la DGE.

## 6 • PANENCA au Sénégal

La Fondation poursuit avec succès son implication au Sénégal avec la mise en œuvre du projet PANENCA (programme d'accès pérenne à l'énergie en Casamance). Initié en 2016, ce programme a pour objectif d'améliorer les conditions d'exploitation de deux périmètres maraîchers gérés par des groupements de femmes en Basse-Casamance, à travers l'installation de pompes solaires et de réseaux de goutte à goutte. Il vise aussi à renforcer l'activité du CGESO, l'exploitant des près de 200 systèmes solaires individuels installés à Ouonck dans le cadre du programme ESSEN 2.



### Partenaires financiers

Fonds de dotation Synergie Solaire, Fondation d'entreprise Alstom, EkoEnergy, Crédit Coopératif, Energies pour le Monde

- effectuer la rénovation du puits en mauvais état sur le site de Ndiagne et ajouter des bassins secondaires.

Sur les deux périmètres, la Fondation travaille en étroite collaboration avec ses partenaires locaux : l'Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR), le Comité de Gestion de l'Électrification Solaire de Ouonck (CGESO), les prestataires locaux et les groupements de femmes.

Ces dernières sont les principales bénéficiaires du programme. Les avantages qu'elles pourront tirer de ces nouvelles sources d'énergie sont multiples : augmentation et diversification de leur production agricole, réduction de la pénibilité de leur travail, gain de temps pour le développement d'activités génératrices de revenus... Conscientes de ces opportunités, elles ont accepté de mettre en œuvre un système de cotisations qui permettra la maintenance des équipements, élargissant ainsi le champ de compétences du CGESO.



Les femmes du périmètre maraîchers de Mandouard II.

### Perspectives pour 2017

En 2017, les équipements doivent être mis en service sur les deux périmètres. Des formations aux techniques agricoles innovantes doivent par ailleurs être effectuées auprès des femmes afin qu'elles puissent utiliser à bon escient les équipements et ainsi diversifier leur production.

La diffusion de retours d'expérience et l'échange de bonnes pratiques font partie des principaux axes d'intervention de la Fondation. Dans cette perspective, elles rencontreront prochainement les femmes du groupement féminin d'Affiniam. Une pompe solaire, fournie par la Fondation équipe leur périmètre maraîcher depuis 2004 et leur donne encore entière satisfaction.

En fin de programme, une communication sera effectuée et les impacts seront évalués par un prestataire externe afin d'en tirer les enseignements utiles à de futurs programmes. Dans cette perspective de changement d'échelle, Energies pour le Monde élabore un nouveau programme concernant une vingtaine de périmètres maraîchers et comprenant une forte dimension Genre.

L'année 2016, année de lancement du projet, a permis de mener les actions suivantes :

- identifier les deux périmètres maraîchers les plus favorables dans le département : Mandouard II et Ndiagne ;
- effectuer le dimensionnement technique et économique des installations sur ces périmètres ;
- former les groupements de femmes aux avantages et limites du système de pompage solaire et au système de cotisations destiné à assurer la pérennité du service ;
- commander, installer et réceptionner les équipements de pompage et de goutte à goutte sur le premier périmètre maraîcher ;



## 7 • MOPTI au Mali

Sollicitée par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine dans le cadre d'une coopération décentralisée de plus de 30 ans avec la Région de Mopti, Energies pour le Monde apporte son expertise en matière de planification énergétique en zones rurales. A travers sa méthodologie NORIA et en étroite collaboration avec la cellule locale de la Coopération Ille-et-Vilaine Mopti, la Fondation a présélectionné 10 localités favorables à une électrification par systèmes solaires photovoltaïques. Dans un contexte sécuritaire instable, l'objectif de ce programme est double : permettre le développement socio-économique de la région et renforcer la présence des autorités maliennes.



### Partenaires financiers

Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine (CD 35),  
Crédit Coopératif, Energies pour le Monde

- mener des études de marché détaillées dans ces 10 localités pour estimer les besoins en électricité,
- hiérarchiser ces 10 localités sur la base de critères plus détaillés (contexte financier du village, dynamisme socio-économique, accessibilité, implication des élus locaux, etc).

L'année 2016, consacrée à l'étude NORIA, a permis de :

- rencontrer la cellule locale de la Coopération Ille-et-Vilaine Mopti (CIVM) pour présenter la méthodologie NORIA,
- présélectionner les 10 localités les plus favorables dans la Région sur la base de critères objectifs validés par l'ensemble des parties prenantes locales (CIVM, Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Électrification Rurale - AMADER, Agence des Energies Renouvelables du Mali - AER) lors d'un atelier à Bamako,

Dans le cadre de ces études, Energies pour le Monde doit prendre en compte le caractère instable de la Région de Mopti qui fait office de « zone tampon » avec le Nord du pays, où sévissent bandes armées et groupes terroristes. Dans ce contexte, l'exploitation d'un service électrique revêt une forte dimension politique car elle doit permettre à l'Etat malien de restaurer sa légitimité à travers l'action de ses collectivités territoriales. Une attention particulière a dès lors été portée sur l'implication des parties prenantes locales.

Cette composante sécuritaire a par ailleurs un impact direct sur la recherche de financements : des complémentarités doivent être trouvées entre les bailleurs ne finançant que les programmes en zones orange (d'après la carte du site « conseil aux voyageurs » du MAEDI) et ceux qui acceptent d'intervenir dans les zones rouge.

### Perspectives pour 2017

En 2017, la Fondation capitalisera sur les données collectées lors des études de marchés afin de sélectionner les options techniques les plus pertinentes. Un pré-dimensionnement technique et économique du service énergétique sera effectué pour estimer les coûts nécessaires à l'installation et à l'exploitation des équipements. Enfin, un schéma organisationnel sera développé en lien avec les parties prenantes locales pour que la gouvernance du service permette de répondre durablement aux besoins locaux. Une fois compilés, ces éléments seront présentés à des bailleurs potentiels tels que l'AFD, l'ADEME ou le MAEDI pour permettre le lancement des travaux.



Réunion de concertation entre les partenaires du projet MOPTI.

## 8 • Ouvrage ERD

De multiples acteurs privés et publics s'intéressent à l'accès à l'électricité en Afrique. Si les faibles taux d'électrification permettent de penser à un nouvel eldorado de l'électricité par énergies renouvelables, force est de constater que les situations africaines sont différentes de celles des pays industrialisés, eux-mêmes très tournés vers les énergies renouvelables. Les expériences passées depuis ces 30 dernières années permettent de sensibiliser ces nouveaux acteurs au contexte rural et aux mécanismes de mise en œuvre d'infrastructures électriques décentralisées sur le continent africain. Tel est l'objectif d'un nouvel ouvrage sur l'accès à l'électricité renouvelables que la Fondation veut réaliser avec l'appui de ses partenaires.

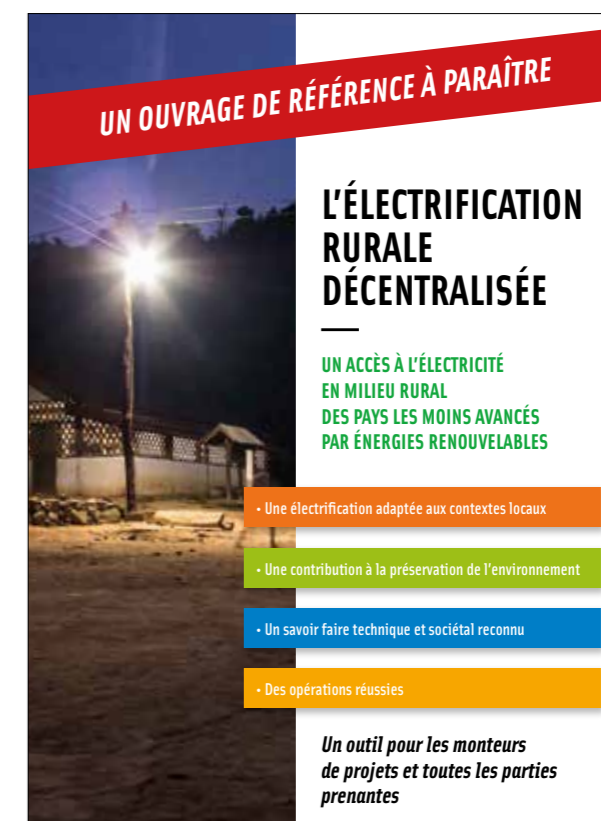
### Partenaires financiers

Agence de l'Environnement et de la  
Maîtrise de l'Energie (ADEME), Institut de la  
Francophonie pour le Développement Durable  
(IFDD), Fonds de dotation Synergie solaire

En 2000, la Fondation Energies pour le Monde, forte de son expérience, a publié l'ouvrage « *l'électricité rurale décentralisée, une chance pour les hommes, des techniques pour la planète* ». Cet ouvrage de référence en français, cofinancé par l'Institut de l'Energie des Pays Francophones (IEPF) et l'ADEME et traduit en anglais et en portugais abordait l'ensemble des thématiques de l'Électrification Rurale Décentralisée (ERD). Depuis sa publication, de multiples et nouveaux intervenants se sont lancés ou souhaitent s'impliquer dans ce secteur en vue de participer à l'atteinte des objectifs de l'initiative *Sustainable Energy for All* (SE4All) des Nations Unies. Aussi a-t-il paru nécessaire de faire connaître largement les particularités de ce nouveau marché, à ceux qui n'ont pas l'expérience des pays les moins avancés.

Pour tenir compte de ce nouvel environnement, et alors que de multiples ouvrages existent exclusivement en langue anglaise, la Fondation s'est proposée de revisiter l'ouvrage publié en 2000 et de rédiger un nouveau livre, un « guide » grâce auquel les parties prenantes de l'accès à l'électricité en milieu rural pourront se référer pour trouver des réponses ou des pistes de réflexion sur les thématiques variées et complémentaires de l'ERD.

En optant pour une approche pluridisciplinaire, l'ouvrage favorisera une vision d'ensemble du sujet et incitera à un travail en réseau de l'ensemble des acteurs : banquier, investisseur, bailleur de fonds, opérateur, décideur politique, fonctionnaire ou acteur de la société civile.



Par une présentation appropriée et des contenus adaptés, l'ouvrage permettra une approche à plusieurs entrées, selon le degré initial de compétence et l'origine du lecteur.

L'ouvrage sera largement illustré et disponible en version papier et numérique. La version en français sera complétée d'une édition en anglais afin d'élargir son audience.

## VI • Prospective

En 2016, de nombreuses actions de prospective ont été menées auprès des nouveaux acteurs de l'accès à l'électricité. Elles ont permis de préciser le rôle que pouvait prétendre jouer la Fondation dans cet environnement nouveau laissant place aux acteurs privés, investisseurs, fabricants, opérateurs. Acteurs multiples que les prix des composants et incitations financières incitent à se positionner sur le gigantesque marché que peut représenter l'accès à l'électricité en milieu rural des pays en développement. Plusieurs actions ont visé l'élaboration de nouveaux programmes, la confirmation de la faisabilité de projets identifiés ou la soumission de nouvelles propositions à des bailleurs de fonds.

### MOPTI Phase 2

Si le partenariat avec le Conseil départemental de l'Ille-et-Vilaine a permis le lancement d'une étude Noria dans la région de Mopti, dans le centre du Mali, il a aussi créé l'opportunité d'approcher l'AFD par son département en charge des collectivités territoriales. Ainsi les résultats de l'étude Noria pourront-ils être utilisés pour participer à l'appel à projets de la FICOL, Facilité Innovation pour les collectivités locales et territoriales lancée début 2017.

### Appel à projet ADER n°2

Forte de son engagement dans le sud de Madagascar, la Fondation a été présélectionnée pour répondre à un appel à projets lancé par l'Agence pour le Développement de l'Électrification rurale (ADER). Cet appel à projets réparti en 3 lots correspondant à 3 régions d'actions de la fondation (Anosy, Androy, Atsimo Andrefana) permet à la Fondation d'approcher, et d'être approchée, par des sociétés privées intéressées par ce type de projets. La Fondation, rodée aux projets dans le sud du pays, analyse les possibilités de répondre à cet appel à projets en consortium.

### Electrification rurale décentralisée au Niger

Fin 2015, la Fondation est intervenue ponctuellement au Niger, à la demande d'Orange, pour conseiller l'incubateur d'entreprises qu'il a créé en 2014, dans l'accompagnement des porteurs d'idées dans le secteur des énergies renouvelables. Alors que des bailleurs de fonds s'intéressent au Niger, un important travail de formation est nécessaire pour renforcer les compétences de l'agence nationale d'électrification rurale dans les domaines de l'acceptation sociétale de l'électrification rurale décentralisée par énergies renouvelables. Courant 2016, la Fondation a travaillé à l'identification de partenaires financiers potentiels.

### Identification de partenaires financiers potentiels

Un important travail de recensement de partenaires financiers privés a été effectué par Didier Moret, ancien trésorier et ami très fidèle de la Fondation. Ses travaux ont permis d'élargir la base des donateurs privés et d'étendre la visibilité de la Fondation

## VII • Communication, informations, publications

### COP 22

Pendant la COP 22 à Marrakech, la Fondation a co-organisé 3 side-events, dont deux en zone bleue. La Fondation a profité de cet événement pour renforcer sa visibilité en organisant un petit-déjeuner au retour de la COP 22.

### Site Internet

Ouvert le 4 novembre 2015, il a été visité par près de 10 000 internautes en 2016.

### Réseaux sociaux

La Fondation alimente en informations ses comptes Facebook, LinkedIn et Twitter. En moyenne, une dizaine de nouveaux followers s'inscrivent toutes les semaines. Enfin, les vidéos réalisées dans le cadre des différents projets (Micresol, Boréale) ont été mises sur YouTube. Ces différentes actions accroissent la notoriété de la Fondation.

### Réalisation de courtes interviews de terrain

Au cours des déplacements de membres de l'équipe de la Fondation, de courts témoignages de bénéficiaires ou de personnes-ressources ont été sollicités et filmés. Ils sont mis en ligne sur YouTube.

### Fondation Énergies pour le Monde Infos n°s 39 et 40

Les numéros 39 et 40 de Fondation Énergies pour le Monde Infos ont principalement porté sur les actions de la Fondation et les opérations cofinancées par les dons des particuliers. Publiés respectivement en mai et en novembre, ils ont été diffusés à 8 000 exemplaires papier et mis en ligne sur le site de la Fondation. La version électronique est envoyée à près de 3 500 partenaires financiers et techniques de la Fondation, professionnels et médias de l'énergie et de l'environnement.



Les deux Fondation Énergies pour le Monde Infos publiés en 2016.

### Fiches-actions

L'objectif des fiches-actions est de présenter les projets réalisés par la Fondation, leurs modalités d'exécution et leurs impacts, afin de les faire connaître tant dans le pays de réalisation qu'auprès des donateurs et partenaires financiers. En 2016, une fiche-action relative au projet Boréale, à Madagascar, a été réalisée et publiée à 2 000 exemplaires.

### Appartenance à des réseaux d'acteurs

La Fondation est membre de Coordination SUD, du réseau CICLE (Coopération internationale Climat-Energie) et du Comité 21.

## VIII • Indicateurs de gestion

### 1 • 10 ans de partenariat public/privé

Fondation Énergies pour le Monde	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Bailleurs fonds publics français</b>	<b>330 000</b>	<b>479 710</b>	<b>409 076</b>	<b>334 022</b>	<b>218 500</b>	<b>228 500</b>	<b>188 124</b>	<b>184 373</b>	<b>192 445</b>	<b>262 500</b>
ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	200 000	200 000	157 000	157 000	103 000	80 000	100 000	130 000	120 070	91 500
MINEFI - Ministère de l'Industrie de l'Énergie et des Finances	61 000	80 000	45 000	-	-	-	-	-	-	-
MEDAD / MEEDDAT / MEEDDM / MEDDTL / MEDDE - Ministère de l'Écologie	-	49 000	154 076	136 022	111 500	148 500	88 124	4 373	17 375	0
MAEE / MAEDI Ministère des Affaires Étrangères	69 000	150 710	53 000	41 000	4 000	-	-	-	-	-
CRIF - Conseil Régional Île-de-France	-	-	-	-	-	-	-	50 000	35 000	15 000
AFD - Agence Française de Développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82 000
Conseil Régional 35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 000
FFEM - Fonds Français pour l'Environnement Mondial	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000	50 000
<b>Bailleurs fonds européens ou internationaux</b>	<b>241 863</b>	<b>258 531</b>	<b>325 694</b>	<b>157 000</b>	<b>232 000</b>	<b>237 039</b>	<b>468 001</b>	<b>880 000</b>	<b>635 000</b>	<b>406 326</b>
Commission Européenne	241 863	258 531	325 694	157 000	232 000	137 039	468 001	880 000	595 000	326 326
EEP - Energy & Environment Partnership - Fonds nordique	-	-	-	-	-	100 000	-	-	-	-
ECREE - Centre Régional pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique	-	-	-	-	-	-	-	-	40 000	80 000
<b>Bailleurs fonds privés</b>	<b>531 727</b>	<b>647 596</b>	<b>529 854</b>	<b>506 883</b>	<b>681 422</b>	<b>547 720</b>	<b>826 262</b>	<b>410 032</b>	<b>358 794</b>	<b>519 439</b>
<b>Dons</b>										
Particuliers	205 129	279 320	198 018	177 828	218 465	280 687	219 975	168 079	210 578	183 518
GDF SUEZ	-	-	-	-	50 000	-	50 000	-	-	-
Fondation Sogelink	-	-	-	-	30 000	-	-	-	-	-
Crédit Coopératif	-	-	13 361	17 475	14 824	12 964	14 093	13 316	-	-
Demeter	-	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-
Fonds de dotation Synergie Solaire	-	-	-	-	-	-	20 000	20 000	-	-
Altawest	-	-	-	-	-	-	-	-	7 500	-
Sunna Design	-	-	-	-	-	-	-	-	3 000	-
Entreprise Forces Motrices du Gelon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500
Entreprise UTL Essonne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	180
Entreprise Chalune Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000
<b>Parrainage</b>										
Orange	-	-	-	-	-	-	-	-	9 138	-
Crédit Coopératif	-	-	-	-	-	-	-	-	12 679	13 286
<b>Legs</b>										
ARENE IDF	20 000	44 000	30 000	30 000	-	-	-	-	-	-
EDF	150 000	150 000	150 000	100 000	100 000	-	-	-	-	-
Fondation PRINCE ALBERT II DE MONACO	-	-	-	-	-	30 000	60 000	50 000	30 000	30 000
Fondation d'entreprise POWEO	-	-	-	10 000	20 000	20 000	-	-	-	-
TOTAL	40 000	45 000	32 000	43 000	81 000	29 000	-	-	-	-
CREDIT COOPERATIF	-	-	-	3 500	-	-	7 000	2 750	-	-
Fonds de dotation SYNERGIE SOLAIRE don à recevoir	-	-	-	-	-	-	20 000	20 000	-	15 000
Fondation MACIF	-	-	-	50 000	50 000	50 000	40 000	10 000	-	-
Fondation CARITAS	-	-	-	-	50 000	50 000	40 000	10 000	-	-
Fondation d'entreprise NEXANS	-	-	-	-	-	-	-	30 000	30 000	35 000
Fondation d'entreprise NEXANS	-	-	-	-	-	-	-	30 000	30 000	30 000
Ressources propres	116 598	129 276	106 475	75 080	67 133	75 069	67 166	89 908	52 051	198 955
<b>Total général des Bailleurs</b>	<b>1 103 590</b>	<b>1 385 837</b>	<b>1 264 624</b>	<b>997 905</b>	<b>1 131 922</b>	<b>1 013 259</b>	<b>1 482 387</b>	<b>1 474 405</b>	<b>1 186 239</b>	<b>1 188 265</b>
Aides (Emplois verts/CIE/jeunes)	4 196	-	-	-	-	-	6 585	16 062	3 466	-1 338
<b>Total des produits sur compte de résultat</b>	<b>1 107 786</b>	<b>1 385 837</b>	<b>1 264 624</b>	<b>997 905</b>	<b>1 131 922</b>	<b>1 013 259</b>	<b>1 488 972</b>	<b>1 490 467</b>	<b>1 189 704</b>	<b>1 186 927</b>
% fonds publics français	29,90 %	34,62 %	32,35 %	33,47 %	19,30 %	22,55 %	12,69 %	12,50 %	16,22 %	22,09 %
dont % Ademe	18,12 %	14,43 %	12,41 %	15,73 %	9,10 %	7,90 %	6,75 %	8,82 %	10,12 %	7,70 %
% fonds européens/internationaux	21,92 %	18,66 %	25,75 %	15,73 %	20,50 %	23,39 %	31,57 %	59,69 %	53,53 %	34,19 %
% fonds privés	48,18 %	46,73 %	41,90 %	50,79 %	60,20 %	54,06 %	55,74 %	27,81 %	30,25 %	43,71 %

2016

2016

## 2 • Synthèse des hommes/jours travaillés et affectés en 2016

## 3 • Produits par bailleur

Tableau de synthèse des hommes/jours travaillés et de leur affectation sur 2016

	SENIORS						JUNIORS				TOTAL	TOTAL GENERAL	
	Yves MAIGNE	Sarah HOLT	Anne-Laure THINI-VILLEREL	Ségholène FORESTIER	Juliette DARLU	Cléa CREFF	Valentin BENOIT	Support administratif, financier, logistique					
								Mathieu CHANOT	Etodie MARCEAU	Marie-Anne MOKADEM			
MICRESOL Burkina Faso	30,5	36,0	27,0		20,0			25,5				139,0	139,0
BOREALE Madagascar	35,0	6,0	4,0	100,0		30,0						175,0	175,0
PEHGUI Guinée	40,0	15,0	10,0		136,5						21,5	243,0	243,0
PAMELA Sénégal/Madagascar	10,0	5,0	1,0	54,0	10,0	5,0	8,0	5,0				98,0	98,0
ENVOL Madagascar	18,0	10,0	8,0	50,0		25,0						111,0	111,0
PANENCA Sénégal	4,0	3,0	2,0		23,0		8,0					43,0	43,0
MOPTI Mali	11,0	1,0			17,0		8,0					40,0	40,0
Ouvrage ERD	15,0											15,0	15,0
PROSPECTIVE	18,0	8,0		0,0	0,0	15,0	1,0					42,0	42,0
COMMUNICATION	14,5	8,5		0,0	0,0	10,0	0,0	2,0			4,0	39,0	39,0
Total des jours affectés à des programmes/actions	196,0	92,5	52,0	204,0	206,5	85,0	25,0	43,5	19,0	21,5		84,0	945,0
Total des jours non affectés à des programmes/actions	3,5	12,5	37,5	6,0	0,0	3,0	0,0	33,5	14,0	1,5		49,0	111,5
Total des jours travaillés	199,5	105,0	89,5	210,0	206,5	88,0	25,0	77,0	33,0	23,0		133,0	1 056,5
Absences rémunérées *	35,0	108,0	4,5	4,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	153,5
Total des jours rémunérés	234,5	213,0	94,0	214,0	206,5	90,0	25,0	77,0	33,0	23,0		133,0	1 210,0

Base : 1 jour = 7 heures

Le 28 avril 2017,  
Sarah HOLT,  
secrétaire générale

\* maladie, mariage, décès, etc.

FONDATION ÉNERGIES POUR LE MONDE  
Rocrosse d'habitat publique - décret du 8 mars 1979  
146, rue de l'Université - 75007 Paris  
Tél. : 01 44 18 00 80 - Fax : 01 44 18 00 36  
www.energies-pour-le-monde.org



*(Handwritten signature)*

Produits	31/12/2016 en euros	Dont produits constatés d'avance au 31/12/2015 et utilisés en 2016	Dont produits constatés d'avance reportés en 2016
<b>ADEME</b>	91 500	20 000	0
. Boreale	35 000		
. Micresol	15 000		
. Elverbf	18 000		
. Pehgui	20 000	20 000	
. Ouvrage ERD	3 500		
<b>CEDEAO-ECREE</b>	80 000	9 400	423 292
. PEHGUI Guinée	80 000	9 400	423 292
<b>FFEM</b>	50 000	62 474	0
. PEHGUI Guinée	50 000	62 474	
<b>FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO</b>	30 000	0	0
. BOREALE Madagascar	30 000		
<b>CRIF</b>	15 000	0	0
. BOREALE Madagascar	15 000		
<b>Synergie solaire</b>	15 000	0	5 000
. PAMELA Sénégal/Madagascar	5 000		5 000
. PANENCA Sénégal	10 000		
<b>NEXANS</b>	35 000	0	10 000
. BOREALE Madagascar	25 000		
. PEHGUI Guinée	10 000		10 000
<b>COMMISSION EUROPÉENNE</b>	326 326	111 284	0
. BOREALE Madagascar	230 000	98 354	
. MICRESOL Burkina faso	96 326	12 930	
<b>AFD</b>	82 000	0	59 701
. ENVOL Madagascar	40 000		20 550
. PAMELA Sénégal/Madagascar	42 000		39 151
<b>ALSTOM</b>	30 000	0	0
. PANENCA Sénégal	30 000		
<b>Conseil Général 35</b>	24 000	0	0
. MOPTI Mali	24 000		
<b>IFDD</b>	0	0	8 000
. Ouvrage ERD			8 000
<b>Fondation : fonds propres</b>	210 903	0	0
<b>Dons &amp; legs non affectés</b>	35 494	0	2 010
. Dons & legs non affectés	35 494		2 010
<b>Total des produits</b>	1 025 223	203 158	508 003

## 4 • Indicateurs sur 12 ans des ressources et emplois des dons et legs

Ressources & emploi des dons & legs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévisionnel	Prévisionnel	Prévisionnel
<b>Dons &amp; legs reçus</b>	<b>279 320</b>	<b>211 379</b>	<b>195 303</b>	<b>233 289</b>	<b>293 651</b>	<b>592 095</b>	<b>217 375</b>	<b>224 924</b>	<b>197 198</b>	<b>180 730</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôts sur le Revenu	38 574	46 597	36 506	26 182	44 568	33 733	39 247	39 160	36 943	-	-	-
Impôts sur les Sociétés	-	1 700	2 250	1 602	10 000	80 000	20 000	11 000	1 680	-	-	-
Impôts Sur la Fortune	4 000	900	5 800	3 386	600	-	2 800	15 850	21 000	-	-	-
Carbone	-	1 552	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit Coopératif (Carte Agir)	12 356	13 362	19 602	20 875	19 646	24 375	13 315	17 588	19 344	-	-	-
Crédit Coopératif (Livret Agir)	224 389	147 119	130 924	180 799	218 837	175 413	145 426	136 478	105 110	-	-	-
Crédit Coopératif (Livret Agir Jeunes)	-	149	220	446	-	545	608	660	659	-	-	-
Crédit Coopératif (Cat Agir PP)	-	-	-	-	-	-	-	340	462	-	-	-
Legs	-	-	-	-	-	278 028	-4 021	3 848	12 000	-	-	-
<b>Dons &amp; legs affectés aux programmes</b>	<b>179 704</b>	<b>199 353</b>	<b>171 066</b>	<b>247 011</b>	<b>337 128</b>	<b>385 732</b>	<b>180 762</b>	<b>40 644</b>	<b>90 309</b>	<b>89 375</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CREDEN Burkina Faso	11 248	27 005	14 503	3 078	-	-	-	-	-	-	-	-
ESBF Burkina Faso	34 234	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESLAOS Laos	-	717	59 120	83 471	47 364	126 547	14 129	-	-	-	-	-
ESMADA Madagascar	34 968	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Energie Solidarité Mékong II xxx	16 098	26 501	590	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROVEN xxx	24 099	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESIREA xxx	29 690	36 161	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESSEN 1 Sénégal	27 539	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESSEN 2 Sénégal	-92	46 956	29 792	42 544	87 145	110 665	97 121	3 892	-	-	-	-
FACIMADA Madagascar	2 012	5 923	7 168	9 187	70 008	-25 848	-	-	-	-	-	-
ELVERBF Burkina Faso	-	-	24 643	35 959	38 253	71 098	18 594	5 232	-	-	-	-
MICRESOL Burkina Faso	-	-	-	3 188	48 407	17 761	347	-	77 185	6 278	-	-
BOREALE Madagascar	-	-	-	-	45 951	65 228	32 998	-	9 398	55 754	-	-
SCARABÉE 2 xxx	-92	56 090	35 250	69 584	-	-	-	-	-	-	-	-
XVème inventaire mondial des EnR	-	-	-	-	-	20 281	-	-	-	-	-	-
PAMELA Sénégal/Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	7 949	-	-	-	-
COP 21	-	-	-	-	-	-	-	23 571	-	-	-	-
ENVOL Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PANENCA Sénégal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 881	-	-
MOPTI Mali	-	-	-	-	-	-	-	-	-	900	-	-
Ouvrage ERD	-	-	-	-	-	-	-	-	3 726	6 096	-	-
PEHGUI Guinée	-	-	-	-	-	-	17 573	-	-	18 466	-	-
<b>Dons &amp; legs affectés à la recherche de fonds</b>							<b>68 189</b>	<b>69 440</b>	<b>71 395</b>	<b>17 000</b>		
PROSPECTIVE	-	-	-	-	-	-	21 725	0	25 964	2 000	-	-
COMMUNICATION	-	-	-	-	-	-	46 464	69 440	45 431	15 000	-	-
<b>Total des dons &amp; legs non affectés au 31 décembre de l'année</b>	<b>99 616</b>	<b>12 026</b>	<b>24 237</b>	<b>-13 722</b>	<b>-43 477</b>	<b>206 363</b>	<b>-31 576</b>	<b>114 840</b>	<b>35 494</b>	<b>91 355</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des dons &amp; legs non affectés en cumul au 1<sup>er</sup> janvier de l'année</b>	<b>120 757</b>	<b>220 373</b>	<b>232 399</b>	<b>256 636</b>	<b>242 914</b>	<b>199 437</b>	<b>405 800</b>	<b>374 224</b>	<b>489 064</b>	<b>524 558</b>	<b>615 913</b>	<b>615 913</b>

## 5 • Annexe

### Informations sur la présentation analytique du compte de résultat et méthode de calcul retenu (« full cost »)

La Fondation applique la méthode de la Commission Européenne dite « full cost ». Celle-ci consiste à affecter dans les 4 différentes rubriques succinctement décrites ci-dessous, chacune des charges présentées dans la colonne charges du compte de résultat.

#### 1/ La masse salariale éligible

Est considérée comme éligible, la quote-part de la masse salariale (salaires et charges sociales) directement dépensée et donc affectée en temps réel, pour

l'un des projets spécifiques de la Fondation Energies pour le Monde,

#### 2/ Les charges directes éligibles

Sont considérées comme charges directes éligibles, les charges externes directement liées à l'exécution de l'un des programmes, telles que : commandes ou autre sous-traitances qui ont dues être effectuées pour réaliser directement le programme considéré,

### Présentation analytique globalisée du compte de résultat 2015

			full cost* (100 %)	Coût des programmes		Total des charges sur compte de résultat	
1/ Masse salariale éligible aux programmes	247 041 €	54,23 %	455 568 €	1 083 592 €	22,61%	1 092 666 €	
2/ Charges de structure indirectes éligibles aux programmes	208 527 €	45,77 %			19,08%		
3/ Charges directes éligibles aux programmes	628 023 €				(99,17 %)		57,48%
4/ Charges indirectes non éligibles aux programmes	9 075 €						0,83%
						(100 %)	

\* Valorisation financière des moyens humains du personnel salarié

Charges internes = 1+2+4	464 643 €	42,52 %	
Charges externes = 3	628 023 €	57,48 %	Soit 23,83 % en France et 76,17 % à l'étranger
Total des charges de CR	1 092 666 €	100,00 %	

Programmes	Dépenses faites en France*	Dépenses faites à l'étranger	Total	Déplacement
ENVOL Madagascar	794	1 933	2 727	614
BOREALE Madagascar	18 545	275 704	294 249	6 210
MICRESOL Burkina Faso	18 413	124 374	142 787	8 567
PAMELA Sénégal/Madagascar	16 613	0	16 613	1 613
PEHGUI Guinée	38 378	58 528	96 906	2 485
PANENCA Sénégal	2 189	17 851	20 040	2 188
MOPTI Mali	2 945		2 945	2 945
Ouvrage ERD	801		801	
Communication	37 082	0	37 082	2 612
Prospective	13 874	0	13 874	2 723
<b>Total</b>	<b>149 633</b>	<b>478 390</b>	<b>628 024</b>	<b>29 957</b>
<b>%</b>	<b>23,83%</b>	<b>76,17%</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,77%</b>

(\*) Dont 26 494 €, soit 4,21 % couvrant les frais de déplacement vers l'étranger.

#### 3/ Les charges indirectes éligibles

Sont considérées comme charges indirectes éligibles, d'une part, les dépenses qui ne rentrent pas dans la catégorie des charges indirectes non éligibles décrites ci-après et d'autre part, la quote-part de la masse salariale non affectée aux projets, mais affectée en temps à la vie générale de la structure Fondation Energies pour le Monde. Ces charges ne sont donc pas directement dépensées pour l'exécution de l'un quelconque de ses programmes,

#### 4/ Les charges indirectes non éligibles:

Ce poste est notamment constitué des dettes et provisions pour pertes ou dettes, des charges financières, des coûts déjà financés dans un autre cadre, de l'achat de terrain ou immeuble, des impôts et taxes... Ces charges de structures indirectes non éligibles ont vocation à être financées par les produits institutionnels de la structure, telles que les cotisations.

Le coût total des programmes est donc constitué par la somme des postes 1+2+3.

Ces postes ont vocation à être financés par les produits identifiés correspondants à ces programmes particuliers, et constitue donc une présentation analytique de la balance produits/charges de chacun des programmes.

Le principe de cette méthode repose sur le principe que chacun des hommes/jours « full cost » affecté aux programmes « inclut une quote-part des frais généraux considérés comme éligibles au programme ».

En 2016, un « full cost » de 100 %, intègre 54,23 % de masse salariale éligible, et 45,77 % en charges indirectes éligibles. Les charges indirectes non éligibles représentent 0,83 % du total des charges de la Fondation Energies pour le Monde.

**FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE**

Siège social : 146 rue de l'Université – 75007 PARIS  
Fondation reconnue d'utilité publique  
Décret du 08 mars 1990

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

## IX • Comptes de l'exercice

## FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE

Siège social : 146 rue de l'Université – 75007 PARIS  
Fondation reconnue d'utilité publique  
Décret du 08 mars 1990

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : immobilisations, éléments intervenus durant l'exercice ou autres éléments significatifs des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la fondation décrites dans l'annexe concernant les éléments d'estimation significatifs des comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 mai 2017

**RSM Paris**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Patton TE**  
Associé



COMPTES ANNUELS 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE  
146 rue de l'Université  
75007 PARIS



**GROUPE AXCIO**

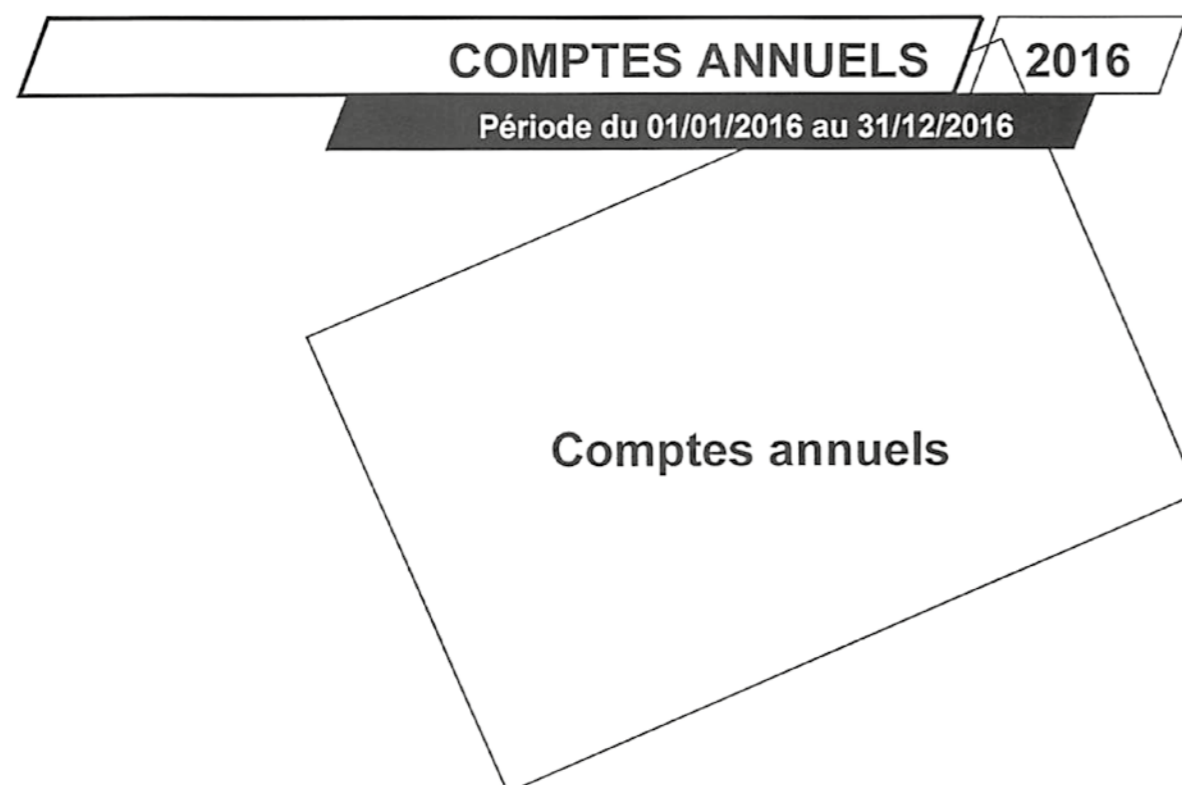
18 rue de Madrid  
75008 PARIS

Tél : 01 45 22 95 27

[www.axcio.fr](http://www.axcio.fr)

 Sommaire

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de Résultat	4
Annexe	5
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	8
Notes sur le compte de résultat	15
Autres informations	16
Compte d'emploi des ressources	17
Annexe au compte d'emploi des ressources	18



### Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2016	Net au 31/12/2015
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 066 855	304 885	761 969	764 917
Immobilisations financières	1 471		1 471	1 484
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 068 326</b>	<b>304 885</b>	<b>763 441</b>	<b>766 400</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	525 080		525 080	470 992
Autres	56 393		56 393	11 561
Valeurs mobilières de placement	305 015		305 015	563 749
Disponibilités (autres que caisse)	1 327 063		1 327 063	1 285 278
Caisse	65		65	73
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 213 616</b>		<b>2 213 616</b>	<b>2 331 653</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	4 141		4 141	4 963
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>4 141</b>		<b>4 141</b>	<b>4 963</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 286 083</b>	<b>304 885</b>	<b>2 981 198</b>	<b>3 103 016</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	976 565	976 565
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 263 641	1 402 488
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-67 443</b>	<b>-138 848</b>
Report à nouveau		
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>2 172 763</b>	<b>2 240 206</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>2 172 763</b>	<b>2 240 206</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>28 496</b>	<b>28 496</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	202 078	550 141
Autres	69 859	81 016
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>271 936</b>	<b>631 157</b>
Produits constatés d'avance	508 003	203 158
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 981 198</b>	<b>3 103 016</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	779 939
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	48 565	58 627
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	768 949	887 445
Cotisations		
Autres produits	2	1
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>817 517</b>	<b>946 074</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)</b>		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	766 902	958 515
Impôts, taxes et versements assimilés	10 247	13 345
Rémunérations du personnel	209 669	235 044
Charges sociales	100 954	117 084
Dotations aux amortissements	4 843	4 498
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	50	64
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 092 665</b>	<b>1 328 550</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-275 148</b>	<b>-382 476</b>
PRODUITS FINANCIERS	11 599	14 726
CHARGES FINANCIERES		2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	196 107	228 904
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-67 443</b>	<b>-138 848</b>

## COMPTES ANNUELS 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

## Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la fondation : FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 2 981 198 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un déficit de 67 443 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/02/2017 par le Président.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La Fondation Energies pour le Monde a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 8 mars 1990.

Le statut fiscal de la Fondation Energies pour le Monde a été considéré par l'administration fiscale comme n'étant pas soumis aux impôts commerciaux. En conséquence, depuis le 1er janvier 1999, la Fondation n'est plus assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée. Les charges et les produits sont donc comptabilisés toutes taxes comprises.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

En mai 1994, la Fondation Energies pour le Monde a acquis un bien immobilier sis 146, rue de l'Université 75007 Paris où elle a établi son siège social début juillet. Cette acquisition a été réalisée sur les fonds de sa dotation initiale.

La Fondation a acquis, le 30 avril 1998, un local de 47 m<sup>2</sup> pour un montant de 171 505 euros attenant à son siège social.

Le Syndicat des Propriétaires du 146, rue de l'Université 75007 Paris a acquis le 8 novembre 2000, la loge de gardiennage, un débarras et une cave. La part de la Fondation Energies pour le Monde est de 17 602 euros.

Les biens immobiliers figurent à l'actif du bilan pour un montant brut de 905 618 euros.

Compte tenu des nouvelles règles applicables aux immobilisations et à leur amortissement (norme CRC), il n'a pas été jugé utile d'effectuer une ventilation des immobilisations par composant, celle-ci n'étant pas significative.

Les frais d'acquisition soit 48 832 euros sont aujourd'hui totalement amortis.

La Fondation est propriétaire d'un logiciel expert d'étude et de programmation, qu'elle a développé en interne depuis une dizaine d'années, dénommé NORIA : "Nouvelles Orientations pour la Réalisation d'Investissements Adaptées".

Ce logiciel n'est pas immobilisé, car son développement est intervenu sur plusieurs exercices, à la fois par des développeurs externes et à la fois par des développements internes (hommes/jours).

On peut estimer aujourd'hui, que sa reconstitution en temps, nécessiterait environ 100 vacations de développeurs informatiques extérieurs

## Règles et méthodes comptables

et 100 jours en interne, soit une valeur proche de : 250 000 euros.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : non amortis
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La fondation a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la Fondation.

## Valeurs mobilières de placement

L'inventaire des valeurs mobilières de placement est tenu selon la méthode FIFO (premier entré - premier sorti). A la clôture de l'exercice 2016, le portefeuille de la Fondation est constitué de livrets pour un montant de 729 euros, de comptes à terme pour un montant de 500 000 euros, et d'actions du Crédit Coopératif de 305 015 euros, sur des comptes ouverts auprès du Crédit Coopératif.

## Compte emploi des ressources

La Fondation est un organisme faisant appel à la générosité publique. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, elle présente un compte Emplois/Ressources certifié par le Commissaire aux comptes.

Afin de fournir une meilleure information financière sur l'activité de la Fondation Energie pour le Monde à travers son compte d'emploi des ressources, un changement de présentation a été opéré à compter de l'exercice 2014.

Les changements effectués portent sur :

- La valorisation des lignes affectables aux projets : Chaque ligne comprend maintenant l'ensemble des coûts directs (charges internes : salaires et charges sociales directement affectées et charges externes directement affectées) ;
- Les frais de recherche de fonds : Ce poste jusque là non significatif, n'était pas renseigné auparavant. La mise en place d'une fiche de gestion pour suivre les dépenses de prospective et de communication a permis d'alimenter cette ligne du compte d'emploi des ressources.

Conformément à la loi sur la modernisation économique dite LME et relative aux délais de paiements, ces derniers sont :

- Clients : en moyenne encaissement à 60 jours ;
- Fournisseurs : en moyenne paiement à 30 jours.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	905 618			905 618
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	157 863	1 896		159 759
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 478			1 478
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 064 959</b>	<b>1 896</b>		<b>1 066 855</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 484		13	1 471
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 484</b>		<b>13</b>	<b>1 471</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 066 443</b>	<b>1 896</b>	<b>13</b>	<b>1 068 326</b>

Notes sur le bilan

2016

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 896		1 896
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>1 896</b>		<b>1 896</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			13	13
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>13</b>	<b>13</b>

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	176 431			176 431
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	123 612	4 843		128 455
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>300 042</b>	<b>4 843</b>		<b>304 885</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>300 042</b>	<b>4 843</b>		<b>304 885</b>

Notes sur le bilan

2016

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 587 085 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 471		1 471
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	525 080	525 080	
Autres	56 393	56 393	
Charges constatées d'avance	4 141	4 141	
<b>Total</b>	<b>587 085</b>	<b>585 614</b>	<b>1 471</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients Fae - Programmes	456 023
Divers - produits à recevoir	21 922
Intérêts courus à recevoir	10 617
<b>Total</b>	<b>488 562</b>

## Notes sur le bilan

2016

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	807 980			807 980
Fonds statutaires	168 585			168 585
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>976 565</b>			<b>976 565</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	1 028 265		351 268	676 997
Autres réserves	374 223	212 420		586 643
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-138 848	-67 443	-138 848	-67 443
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>2 240 206</b>	<b>144 977</b>	<b>212 420</b>	<b>2 172 763</b>

GROUPE AXCIO

11

## Notes sur le bilan

2016

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	28 496				28 496
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>28 496</b>				<b>28 496</b>
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

GROUPE AXCIO

12

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 779 939 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 078	202 078		
Dettes fiscales et sociales	69 859	69 859		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	508 003	508 003		
<b>Total</b>	<b>779 939</b>	<b>779 939</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Fnp - Structure	5 905
Fournisseurs Fnp - Programmes	18 539
Dettes provis. pr congés à payer	16 668
Personnel - autres charges à payer	1 791
Charges sociales s/congés à payer	9 577
FORMATION CONTINUE	1 718
<b>Total</b>	<b>54 199</b>

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 141		
<b>Total</b>	<b>4 141</b>		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	508 003		
<b>Total</b>	<b>508 003</b>		



2016

## Notes sur le compte de résultat

Des opérations interviennent comme pour les exercices antérieurs, entre Observ'ER et la Fondation Energies pour le Monde. Il s'agit de la refacturation par Observ'ER d'une quote-part de frais généraux, soit toutes taxes comprises :

- Electricité	2 672 €
- Matériel et petit équipement	603 €
- Fournitures administratives	2 269 €
- Locations mobilières	900 €
- Entretien, réparation & maintenance	4 787 €
- Maintenance	15 644 €
- Assurance	9 €
- Affranchissement	3 055 €
- Téléphone	3 432 €
- Internet	2 378 €
- Autres charges de personnel	7 670 €

La Fondation a facturé à Observ'ER une mise à disposition des locaux pour un montant de 35 279 euros.

Les opérations d'édition réalisées par Observ'ER pour la Fondation Energies pour le Monde ont été réalisées comme des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Il en est de même pour les prestations facturées par la Fondation Energies pour le Monde à Observ'ER.

Les comptes annuels ne tiennent pas compte de la contribution valorisée du bénévolat apporté à la réalisation des projets.

Il a été décidé de constituer une provision pour couvrir la charge potentielle d'une indemnité de départ à la retraite pour les salariés âgés de plus de cinquante ans et ce, compte tenu du taux de probabilité de cette charge.

Les comptes annuels tiennent compte des honoraires du Commissaire aux comptes à hauteur de 10 639 euros comprenant les audits de la structure dont le compte emplois & ressources ainsi qu'un audit dans le cadre d'un programme.

2016

## Autres informations

La Fondation a signé le 30 juin 2009 un Plan d'Épargne Entreprise en gestion auprès de Natixis Interépargne.

La Fondation a reçu l'agrément « d'entreprise solidaire » en date du 21 octobre 2011. Cet agrément est accordé pour une durée de 5 ans.

La Fondation est membre du Comité 21.

On peut estimer, que le nombre de personnes bénéficiant des services de l'électricité grâce à la Fondation est d'environ 1 022 000, depuis sa création.



Annexe au compte d'emploi des ressources

**Détail des emplois**

Les missions sociales et les clés d'affectation des charges indirectes correspondent aux engagements contractuels liés aux programmes d'intervention de la fondation.

❖ **Missions sociales**

- Les missions sociales correspondent aux programmes :
  - Miresol au Burkina Faso,
  - Boreale à Madagascar,
  - Envol à Madagascar
  - Pehgui en Guinée,
  - Pamela au Sénégal et Madagascar
  - Panenca au Sénégal
  - Mopti au Mali
- Chaque ligne comprend l'ensemble des coûts directs affectables aux projets (charges internes : salaires et charges sociales directement affectées et charges externes directement affectées).

Ainsi, les missions sociales figurant dans le compte d'emploi des ressources correspondent :

- Pour la première colonne au compte de résultat,
- Pour la seconde colonne aux missions sociales directement financées par les dons.

❖ **Frais de recherches de fonds**

- Ce poste correspond aux projets « *prospective* » et « *communication* ». Les coûts concernent l'ensemble des actions mis en place par la Fondation afin de trouver des bailleurs susceptibles de participer aux financements de ses missions sociales.
- Chaque ligne comprend l'ensemble des coûts directs affectables à ces deux projets (charges internes : salaires et charges sociales directement affectées et charges externes directement affectées).

❖ **Frais de fonctionnement**

Ce poste correspond à l'ensemble des frais de fonctionnement non directement affectés aux missions sociales et à la recherche de fonds.

Annexe au compte d'emploi des ressources

**Détails des ressources**

L'appel à la générosité publique comprend des dons provenant des particuliers et d'autres organismes privés.

Les dons résultant :

❖ Des particuliers		195 518 €
Impôt sur revenu	36 943 €	
Impôt sur la fortune	21 000 €	
Legs et donations	12 000 €	
Livret AGIR	105 769 €	
Carte AGIR	19 344 €	
CAT AGIR	462 €	
❖ Des Fonds privés		1 680 €
Dons affectés	1 680 €	

Les autres produits sont constitués par :

❖ Autres fonds privés	80 000 €
❖ Subventions et autres concours publics	688 949 €
❖ Autres produits	45 790 €
❖ Parrainage CREDIT COOP	13 286 €

## Démarche développement durable

La Fondation :

- organise en interne la collecte du papier destiné au recyclage,
- retourne ses cartouches d'encre à son fournisseur pour recyclage,
- renouvelle son parc d'imprimantes avec des machines disposant de la fonction recto/verso.

Tous les documents réalisés pour le compte de la Fondation sont imprimés avec le procédé CTP thermique et avec des encres à base végétale sur du papier 100 % recyclé, certifié "écolabel européen".

## Remerciements

La réalisation des programmes cités dans ce rapport n'aurait pas été possible sans le soutien des membres de la Fondation et de ses partenaires :

- Ademe
- Commission européenne
- Agence Française pour le Développement
- Fonds français pour l'environnement mondial
- Crédit Coopératif
- Fondation Prince Albert II de Monaco
- Fondation d'entreprise Nexans
- Fondation d'entreprise Alstom
- Conseil régional Île-de-France
- Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- Fonds de dotation Synergie Solaire
- Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
- Altawest
- Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de l'Afrique de l'ouest
- Sunna Design

## Crédits photos

- Fondation Énergies pour le Monde





ÉNERGIES  
POUR LE MONDE

146, rue de l'Université – 75007 Paris